



Le ministère de la Culture et de la Communication présente

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

2 • 3 • 4
juin 2017

Le partage
au jardin

rendezvousauxjardins.fr
#RDVJ

PAYS DE LA LOIRE



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



LA DEMEURE HISTORIQUE



Rustica



SOMMAIRE

Présentation	p3
les Rendez-vous aux jardins	p3
Le label «Jardin remarquable» Jardins remarquables en Pays de la Loire	p4 p4
Association régionale des parcs, jardins et paysages des Pays de la Loire	p5
Le partage au jardin	p6
Animations en lien avec la thématique	p8
Ouvertures exceptionnelles	p9
Jardins ouverts pour le première fois	p10
Animations jeune public	p11
Rendez-vous aux jardins en chiffres	p13
Contacts et partenaires	p14

PRESENTATION

Oeuvres d'art à part entière, 149 parcs et jardins sont protégés au titre des monuments historiques dans la région des Pays de la Loire.

Si l'intérêt patrimonial des parcs et jardins a tardé à être reconnu, l'importance au regard de l'histoire et de l'art de ces œuvres éminemment fragiles ne fait plus aucun doute aujourd'hui.

Mais, afin de mieux **faire comprendre au public l'importance de la connaissance, de la protection, de la conservation, de l'entretien, de la restauration, de la création et de la transmission des savoir-faire**, le ministère de la Culture et de la Communication a créé, en 2003, la manifestation nationale « **Rendez-vous aux jardins** » qui permet aux propriétaires de partager leur passion avec un public sans cesse plus nombreux, chaque premier week-end de juin. Après l'hommage à « l'enfant au jardin » lors de l'édition 2014, la « promenade au jardin » de l'édition 2015, cette année, le thème est celui du « **partage** ».

Le ministère de la Culture et de la Communication a également souhaité encourager l'ouverture au public de parcs et jardins présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, en créant, en 2004, le label « Jardin remarquable » attribué à des jardins d'exception. Actuellement, 18 parcs et jardins des Pays de la Loire ont reçu ce label.

LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Témoignant de l'attachement du public pour les jardins et le patrimoine vert, les Rendez-vous aux jardins rencontrent chaque année un grand succès. En 2016, **1,8 million de visiteurs** ont découvert les 2 300 jardins publics et privés accessibles sur tout le territoire, dont plus de 600 ouverts à titre exceptionnel. **4 000 animations** ont été proposées par les propriétaires et les gestionnaires des jardins, dont près de 1 300 visites guidées, 215 expositions, 200 ateliers, ainsi que de nombreuses conférences, lectures, spectacles, ateliers pour enfants et démonstrations de savoir-faire.

Les Rendez-vous aux jardins sont organisés par le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, en collaboration avec le Centre des Monuments Nationaux, le Comité des parcs et jardins de France, la Demeure Historique et les Vieilles maisons Françaises.

LE LABEL «JARDIN REMARQUABLE»



Le label « jardin remarquable » témoigne de la qualité de certains jardins et des efforts faits pour leur présentation et l'accueil du public. Il peut être accordé à des jardins protégés ou non au titre des monuments historiques. Mis en place en 2004, ce label d'État est accordé pour une durée de 5 ans aux parcs et jardins ouverts au public qui présentent un grand intérêt sur le plan de l'histoire, de l'esthétique ou encore de la botanique. Cet intérêt doit se doubler d'un entretien exemplaire, respectueux de l'environnement, ainsi que d'un accueil attentif du visiteur.

On compte aujourd'hui en France **353 jardins labellisés dont 18 dans les Pays de la Loire**, qui témoignent de la qualité, de la diversité et de la grande richesse de nos jardins. À la demande de leurs propriétaires, les jardins labellisés peuvent bénéficier d'une signalisation routes et autoroutes (arrêté publié le 13 mars 2008), selon le même processus que les édifices protégés au titre des monuments historiques.

JARDINS REMARQUABLES EN PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique :

- ▶ Le Jardin de Kermoureau à Herbignac
- ▶ Les jardins du Marais à Herbignac
- ▶ Le Jardin des Plantes à Nantes

Maine et Loire :

- ▶ Le Jardin du Pin à Champtocé-sur-Loire
- ▶ Les Jardins de Gastines à Fougeré
- ▶ Le Parc Oriental à Maulévrier

Mayenne :

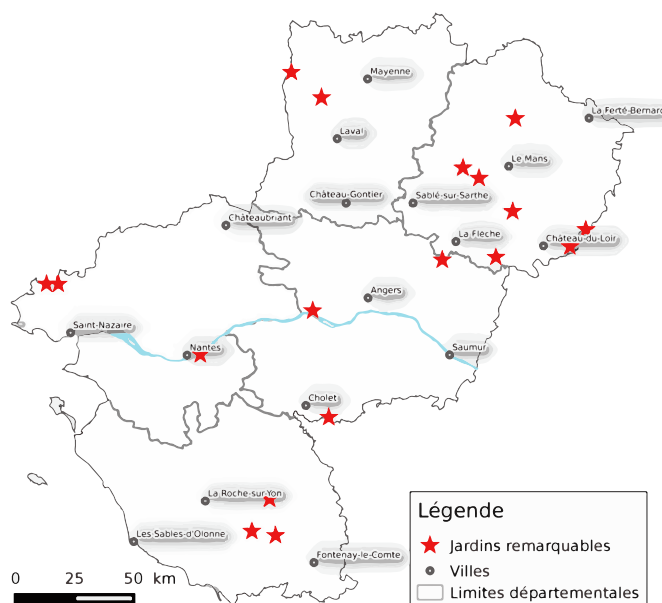
- ▶ Le Parc de Clivoy à Chailland
- ▶ Les Jardins de la Pellerine à la Pellerine

Sarthe :

- ▶ Les Jardins du Donjon de Ballon à Ballon
- ▶ Hortus conclusus du Prieuré de Vaubouin à Beaumont-sur-Dême
- ▶ Les Jardins du Mirail à Crannes-en-Champagne
- ▶ Les Jardins de Villaines à Louplande
- ▶ Le jardin du Château du Lude au Lude
- ▶ Jardin du Château de Poncé à Poncé-sur-le-Loir
- ▶ Le Jardin d'Atmosphère du Petit Bordeaux à Saint-Biez-en-Belin

Vendée :

- ▶ Le Domaine de l'Auneau à Chantonay
- ▶ Les Jardins de Chaligny à Sainte-Pexine
- ▶ Les Jardins du Bâtiment à Thiré



ASSOCIATION REGIONALE DES PARCS, JARDINS ET PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE



L'Association Régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire, créée en 2003 par des passionné(e)s, travaille sur ces différents chantiers afin d'ouvrir le monde des jardins au plus grand nombre.

Œuvrant pour la promotion, la valorisation et la sauvegarde des parcs et des jardins de la région, l'APJPL a développé depuis sa création des partenariats actifs avec les différentes institutions comme le Conseil Régional, la DRAC, ou encore les cinq Conseils départementaux. Elle travaille de plus en synergie avec la LPO, les CAUE, les collectivités territoriales, les propriétaires privés et les partenaires touristiques, sans oublier les associations départementales de parcs et

de jardins qui, chacune sur leur territoire, en assure le maillage.

Expression d'une volonté singulière, les parcs et les jardins constituent un patrimoine généreux, dont les propriétaires s'engagent dans des actions caritatives comme le Neurodon. Une trentaine de jardins lancent la saison des jardins afin de soutenir la recherche sur les maladies du cerveau, ouvrant leurs portes parfois de façon exceptionnelle pour ces **Rendez-vous aux Jardins**.

Et le public ne s'y trompe pas puisqu'en 2015, c'est plus de deux millions de visiteurs en France qui en ont fait leur destination de visite.

Les parcs et les jardins sont également des patrimoines fragiles. Ils ont besoin d'être soutenus et accompagnés par une communication à long terme, comme le dépliant orange APJPL diffusé « en et hors » région (100 000 exemplaires), mais aussi le site internet bilingue afin de toucher les nombreux touristes anglophones (<http://www.jardinspaysdelaloire.fr>). Ce site est la vitrine des parcs et jardins des Pays de Loire, en lien avec ceux des associations départementales. La mise en place de groupes de réflexion et d'action au sein de l'APJPL visant à promouvoir l'excellence de notre patrimoine paysager, à apporter des soutiens aux jardins des Pays de Loire comme le comité technique pour l'appellation Jardin APJPL, la mise en place de formations pour le jardin et son adaptation aux nouvelles réalités (éco-certification, taille « durable » appropriée à la plante, etc.), la présence sur les manifestations végétales en région et hors région, etc.

Ce sont aussi des patrimoines ouverts sur le monde. C'est ainsi que l'APJPL envisage pour les années à venir des propositions de circuits de découverte, des créations de parcours pédagogiques, d'applications, de films courts, de réalité augmentée, d'élargissement des partenariats... **Toutes actions qui permettent une meilleure lisibilité, et une plus grande visibilité de la richesse de la palette végétale régionale, comme de sa diversité** d'aujourd'hui qu'il convient de conserver, de re-crée, d'inventer pour les générations futures, dans l'intérêt général.

LE PARTAGE AU JARDIN

Les jardins sont des lieux privilégiés pour le partage.

En premier lieu, on peut y partager la terre. **Le père Volpette à Saint-Étienne**, l'abbé Lemire à Hazebrouck, ou Madame Hervieu à Sedan ont tous la même idée entre 1894 et 1896 : mettre à disposition des **ouvriers** les plus pauvres **des terrains à jardiner** pour les aider à se nourrir, prendre l'air et leur rendre leurs racines rurales. Le principe de **ces jardins collectifs** gérés par des associations chrétiennes est repris par des industriels paternalistes ou de grandes entreprises (chemins de fer) pour évoluer entre les deux guerres vers des modes de gestion différents (associations) pour des publics diversifiés (malades, écoliers, prisonniers, sans emploi, etc.).

Qu'ils aient été aménagés sur d'anciennes fortifications, dans des usines, le long des voies ferrées, hors sol en pleine ville, dans des écoles, des prisons, des hôpitaux ou des châteaux publics et privés, ces jardins sont **gérés collectivement et rassemblent autour des parcelles jardinées**. L'eau aussi se partage dans les jardins. Depuis des époques anciennes la distribution de l'eau répond à des règles strictes et nous renseigne sur les gestes quotidiens et les pratiques sociales des habitants.

Les « jardins partagés » de nos villes modernes sont fondés sur des valeurs communes de **partage, de convivialité, de respect de l'environnement et de la biodiversité, et de solidarité**. Le troc, l'échange et le don, la libre circulation des graines et des végétaux, ainsi que le prêt de matériels entre les habitants y sont largement pratiqués. L'espace mis en commun pour jardiner

permet de **créer du lien social, de la solidarité, des échanges culturels** et dans nombre de cas permet d'échanger des plantes, des savoirs et des savoir-faire. De plus en plus de bailleurs sociaux mettent à disposition des locataires des espaces verts pour qu'ils soient aménagés et entretenus par ces derniers pour que les habitants s'y rencontrent, parlent, tissent des liens, organisent des fêtes, etc.

Depuis l'aube du XXI^e siècle de nouvelles expériences voient le jour et les jardins en sont le terrain. L'expérience des « Incroyables comestibles » (hérités du mouvement anglais Incredible Edible), met en avant **une démarche participative citoyenne et solidaire** issue d'un **élan volontaire de don et de partage et vise l'auto-suffisance alimentaire** des territoires et la nourriture saine pour tous. En se réappropriant l'espace public et en le transformant en jardin potager géant et gratuit, la nourriture à partager devient une ressource abondante alimentée par tous et offerte à chacun.

Le slogan « planter, cultiver, partager » se diffuse rapidement sur de nouveaux territoires. L'expérience de Detroit aux États-Unis est elle aussi tout à fait remarquable. Ville en faillite à la suite de la déprise industrielle, la population restée sur place reconstruit la cité grâce aux jardins et au jardinage. **Nombre d'espaces publics sont réutilisés pour aménager des jardins nourriciers qui favorisent l'insertion des plus démunis et leur procure des ressources alimentaires saines.**

Les jardiniers aiment à échanger des graines et des plantes bien sûr, mais aussi des pratiques ancestrales ou régionales. On troque ses plants de tomates contre des salades ou des fraises mais on échange

Les « jardins partagés » de nos villes modernes sont fondés sur des valeurs communes de partage, de convivialité, de respect de l'environnement et de la biodiversité, et de solidarité.

aussi sur la meilleure façon de repiquer les poireaux, d'éclaircir les carottes ou d'éloigner les limaces.

La **libre circulation des graines et des végétaux** permet de favoriser la conservation de semences et de graines rustiques ou locales cultivées dans les jardins, et, d'autre part, de développer des **réseaux d'échanges de savoirs**. Les ressources phytogénétiques sont ainsi conservées et peuvent être utiles au plus grand nombre.

Les **sociétés d'horticulture** créées, pour la plupart, au XIXe siècle étaient à l'origine des lieux où des passionnés souhaitant échanger des expériences ou de nouvelles techniques culturelles se retrouvaient. Les bulletins de ces sociétés savantes avaient pour rôle de **faire profiter de ces savoirs au plus grand nombre, de servir de trait d'union entre amateurs et professionnels**.

Aujourd'hui, la Société nationale d'horticulture de France entretient cette activité grâce à « Hortiquid – le savoir au jardin » où un réseau d'experts bénévoles (professionnels, enseignants, scientifiques, amateurs éclairés, etc.) répondent aux questions de jardinage, reconnaissance des végétaux, santé des plantes, biodiversité...

Les jardins publics sont conçus pour le délasserment de la population. Les usagers de ces lieux viennent exercer certaines **pratiques sociales, sportives ou culturelles**. Ouverts à tous, ils permettent de nombreux échanges. Les jardins publics sont aussi fréquemment le terrain d'une pratique ancienne: le pique-nique. **Manger ensemble dehors développe des formes particulières de sociabilité**. On partage un coin d'herbe, un peu d'ombre ou de soleil, des nourritures terrestres et de la convivialité.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE

JARDIN DE L'ESPACE CULTUREL - FROSSAY (44)

02 40 39 72 72 - mairie@frossay.fr

Animations: la commune organise des animations dans le jardin de l'Espace Culturel : jeux et goûter proposés par le Conseil Municipal des Enfants, présentation de la ruche et de la vie des abeilles par un apiculteur frossetais, spectacle de la compagnie «PaQ'la Lune», clôture en musique.
Samedi à partir de 15h30.

Visite libre.



POTAGER DU CHATEAU COLBERT - MAULEVRIER (49)

06 63 34 43 83 – reception@chateaucolbert.com

Le potager longtemps délaissé a été depuis peu entièrement recréé. Les allées du plan de 1816 ont été reprises, et les bassins circulaires remplacés par un long canal central participant au traitement des eaux. Serre, grotte et escalier d'accès restaurés participent à l'agrément de la promenade dans un jardin dont les productions alimentent la table du château.

Animations: partage de connaissances avec le chef jardinier: Grand Prix de France décerné par la SNHF, Mickael Vincent vous fera découvrir les trucs et astuces du potager et vous fera goûter les légumes de saison.

Visite guidée: vendredi à dimanche 10h-19h

Tarif 4€ ou 10€ avec le billet Duo Parc Oriental / -12 ans: gratuit



JARDIN COMMUNAUTAIRE ET PARTAGE - SABLE-SUR-SARTHE (72)

06 22 17 11 46 – remi.texereau@yahoo.fr

Visite guidée autour des objectifs de ce jardin et de son approche écoresponsable. Initiation pour les enfants à de petites plantations types salades, ou fraises ou encore jeunes plants de calendula officinalis (soucis). Visite libre
Samedi et dimanche 10h-12h et 14h-17h



PARC DE L'AUNEAU - CHANTONNAY (85)

06 80 48 25 61 – chateaulauneau@gmail.com

Parc du 19^e siècle en belvédère sur la vallée du Petit Lay. La promenade ménage des vues panoramiques remarquables qui renvoient à l'identité paysagère de Toscane.

Visite libre accueillie avec dépliant proposant un parcours de visite fléché : samedi-dimanche 14h-20h

Pique-nique partagé avec animation musicale : samedi à partir de 19h

Tarif +18ans : 4€



OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

JARDIN DU PERDRIER - SUCE-SUR-ERDRE (44)

02 40 77 90 20 - contact@chiron-paysage.fr

Plan d'accès sur www.chiron-paysage.fr

Jardin contemporain, japonisant et sauvage, avec des murs de couleurs, des monolithes de schiste et une prairie de fleurs.

Visite libre : vendredi 15h-18h

Visite guidée : samedi-dimanche 9h30, 11h, 15h, 16h30 et 18h



JARDIN ET CHATEAU DE LA MONCHEVALLERAIE - AVIRE (49)

02 41 61 32 24 - chateau@lamontchevalleraie.com

A La Montchevalleraie c'est sur près de 6 hectares que les passionnés de nature et de jardins pourront parcourir une majestueuse avenue plantée, une allée de rosiers anciens, un verger-conservatoire, un potager et découvrir un théâtre de verdure, un parc à l'anglaise et un étang. L'entretien du jardin est réalisé dans une démarche éco-responsable.

Visite Libre : samedi-dimanche 14h-18h



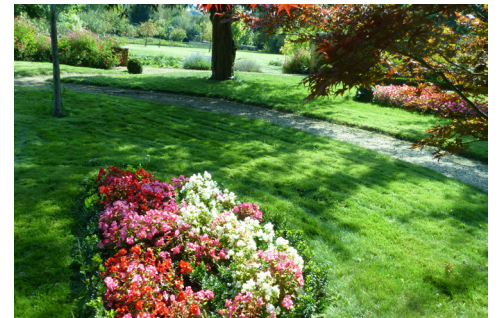
JARDIN DE LA CURE - HUILLE (49)

06 74 53 90 62 - pmh.fleureu@orange.fr

Devant la maison, le jardin clos aux terrasses habillées de parterres réguliers est accompagné au sud d'une partie champêtre (prairie et verger) et provençale (tèze).

Visite guidée : samedi-dimanche 14h-18h

Tarif 2 €



PARC DU GRAND LAUNAY - SAINT-REMY-LA-VARENNE (49)

06 14 09 46 66 / 02 41 57 05 35 - grandlaunay@wanadoo.fr

Autour d'un manoir 15^e et 18^eme siècles, petit jardin familial librement inspiré des jardins français, italien et anglais. Charmille, pergola de plantes grimpantes et de vigne et plantes aromatiques y côtoient un potager.

Visite libre : samedi-dimanche 10h-20h

Tarif + 15 ans : 2,50 €



JARDIN DE L'ORAISSIERE - LIGRON (72)

06 77 45 19 92 - 28, rue François Tricard

L'imagination créatrice des propriétaires a transformé ce lieu de près d'un hectare, voué dans le passé à l'industrie, en un jardin au paysage inventé se caractérisant par ses perspectives, son potager bordé de buis, ses fontaines et ses bassins. Depuis 2016, est venu s'ajouter un jardin zen japonais.

Visite libre : samedi-dimanche 14h-19h

Spectacle / Lecture



JARDINS OUVERTS POUR LA PREMIERE FOIS

ATELIER ET JARDIN D'ARTISTE - LA BAULE (44)

06 77 73 62 64 - 18, av. Mermoz

Jardin de sculptures monumentales ou plus modestes en bois et granit, mises en situation sur l'ensemble du site, végétaux locaux et méditerranéens, plantes aromatiques et pins remarquables.

Visite guidée : samedi-dimanche 15h-19h



JARDIN DES ROCHES - CONTIGNE (49)

02 41 93 75 58 – 9, rue Monseigneur de Couëtus

Aux côtés du jardin d'agrément et du jardin vivrier, la partie boisée abrite faune et essences de collection.

Visite guidée avec le jardinier. Présentation du jardin d'agrément, du potager avec les techniques de culture, des abris pour la faune, des petits animaux de la ferme et des techniques de paillage.

Exposition de sculptures et terres cuites, pièces uniques et exposition de photos du jardin.

Visite guidée : dimanche 13h30-20h

Tarif +18 ans : 5 €



JARDIN DE LA MONJOIE- SAINT-PEXINE (85)

06 23 77 90 66 - Lieu-dit Péault

Jardin privé autour d'une maison ancienne en pleine campagne. Jardins de vivaces et de rosiers organisés par couleurs. Potager et promenade ombragée.

Visite libre : vendredi à dimanche 10h-18h30.



ANIMATIONS JEUNE PUBLIC

JARDIN DES PLANTES - NANTES (44)

02 40 41 65 09

Avec 7 hectares de verdure en plein centre-ville, plus de 10 000 espèces vivantes, 800 mètres carrés de serres et plus de 50 000 fleurs plantées chaque saison, le Jardin des Plantes de Nantes, labellisé Jardin Remarquable, figure parmi les quatre grands jardins botaniques de France. En 150 ans, les collections se sont enrichies et spécialisées. Une partie de ces collections est cultivée dans d'élégantes serres ouvragées du 19^e siècle.

Visite libre des serres (codes d'accès à retirer à l'accueil)

Jeu de piste avec manipulation pour toute la famille

Visite guidée avec un jardinier botaniste



Ouverture du site : vendredi à dimanche 8h30-19h45

JARDIN DU CHATEAU DE VILLEVÊQUE - VILLEVÊQUE (49)

02 41 05 38 38 -serviceculturel.musees@ville.angers.fr

Le musée-château de Villevêque se situe au coeur d'un parc constitué d'un jardin régulier, de vignes et d'une prairie en bord de rivière.

Visite libre du parc : samedi-dimanche 14h-18

Visite libre du musée-château: samedi-dimanche 14h-18h.

Jeu de piste dans le parc pour **les enfants à partir de 6 ans**, animation en autonomie avec livret-jeu remis gratuitement à l'accueil : samedi-dimanche 14h-18h.



JARDIN DU CHATEAU DES ARCIS - MESLAY-DU-MAINE (53)

06 88 68 23 21 – catherine.cauchois@free.fr

Jardin Renaissance entouré de canaux et surplombant un étang. Quatre carrés bordés de buis évoquent les quatre saisons. Colombier 16^e siècle, orangerie et maison du jardinier du début 19^e siècle. Prix Villandry 2011.

Visite libre, promenade commentée, jeux de piste

Dessin et peinture libre dans le jardin (adultes/enfants) avec prix et récompenses, concours de textes poétiques ou d'inventions d'écritures (sur inscription - dimanche 18h-19h)

Concert « Au pays du soleil levant » - illuminations au soleil couchant (dimanche 20h30-22h30)

Exposition de peintures et sculptures (Alliance et partage), Exposition de l'atelier d'art du Petit Vauveron.



JARDIN MEDIEVAL - BOZOGES-EN-PAREDS (49)

02 51 51 23 10 - tourisme@bazoges-en-pareds.fr

Jardin Médiéval. Au pied du donjon, le jardin médiéval est composé de seize carrés de plantes potagères, médicinales, aromatiques ou liées à la sorcellerie. Pergola de vigne, rosiers anciens et pigeonnier du 16e siècle.

Visite libre du jardin.

Troc'Plantes : dimanche 10h30-12h30

Visite guidée du jardin médiéval : samedi 15h30 et 16h30, dimanche 16h et 17h

Cours de yoga par l'association « Au Coeur du Bocage » : samedi 10h et 11h (durée 1 h)

Animation pour les plus jeunes: atelier Jardinier écolo : samedi 16h-17h30 (+5ans) **Pique-nique au jardin et petit événement musical** : dimanche 12h-14h

Conseils du jardinier Bruno Michelin au donjon : vendredi 16h-17h

Visite guidée du donjon : dimanche 15h et 18h

Forge et fournil animés par des bénévoles : dimanche 11h-18h

Tarif + 18 ans : jardin : 3 € ; donjon-jardin-musée 5 € ; enfant 3 €



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS EN CHIFFRES

FRANCE

1,8 million de visiteurs en France en 2016
2120 parcs et jardins participent en France

PAYS DE LA LOIRE

18 jardins labellisés Jardin Remarquable
24 jardins parmi ceux protégés au titre des monuments historiques
participent

80 000 visiteurs dans les Pays de la Loire

144 jardins en Pays de la Loire

- 23 en Loire-Atlantique
- 42 en Maine-et-Loire
- 15 en Mayenne
- 31 en Sarthe
- 33 en Vendée

DONT:

3 premières ouvertures
230 animations incluant les visites libres

CONTACTS ET PARTENAIRES

Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

1 rue Stanislas Baudry
44035 Nantes Cedex 01
Contact presse – Communication
Guillaume de la Chapelle
02 40 14 23 96 - 06 07 99 69 22
communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Retrouvez le programme des Rendez-vous aux jardins :

En Pays de la Loire : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire

En France : www.rendezvousauxjardins.culture.fr

« **Les Rendez-Vous aux Jardins** » sont organisés par le **ministère de la Culture et de la Communication, (direction générale des patrimoines)** en liaison avec la **direction régionale des affaires culturelles (DRAC)** et avec le soutien de l'Association des Parcs, Jardins et Paysage des Pays de la Loire et des associations départementales des parcs et jardins (APJPLA, ASPEJA, JASPE, APJV).

Cet événement est mené en collaboration avec le Centre des Monuments Nationaux, le Comité des parcs et jardins de France, la Demeure Historique et les Vieilles maisons Françaises.

L'Union nationale des entrepreneurs du paysage (Unep) est le partenaire financier de cette manifestation. France 5, Rustica, Autoroute Info, Radio Vinci Autoroutes et Radio Sanef soutiendront l'opération en 2017.